

REUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION

26 juin 2025

LOMME MITTERIE : UN NOUVEL ESPACE EN CŒUR DE QUARTIER !



Ordre du jour



Retours sur la
concertation



Synthèse des
contributions



Premiers éléments de
réponse



Temps
questions/réponses

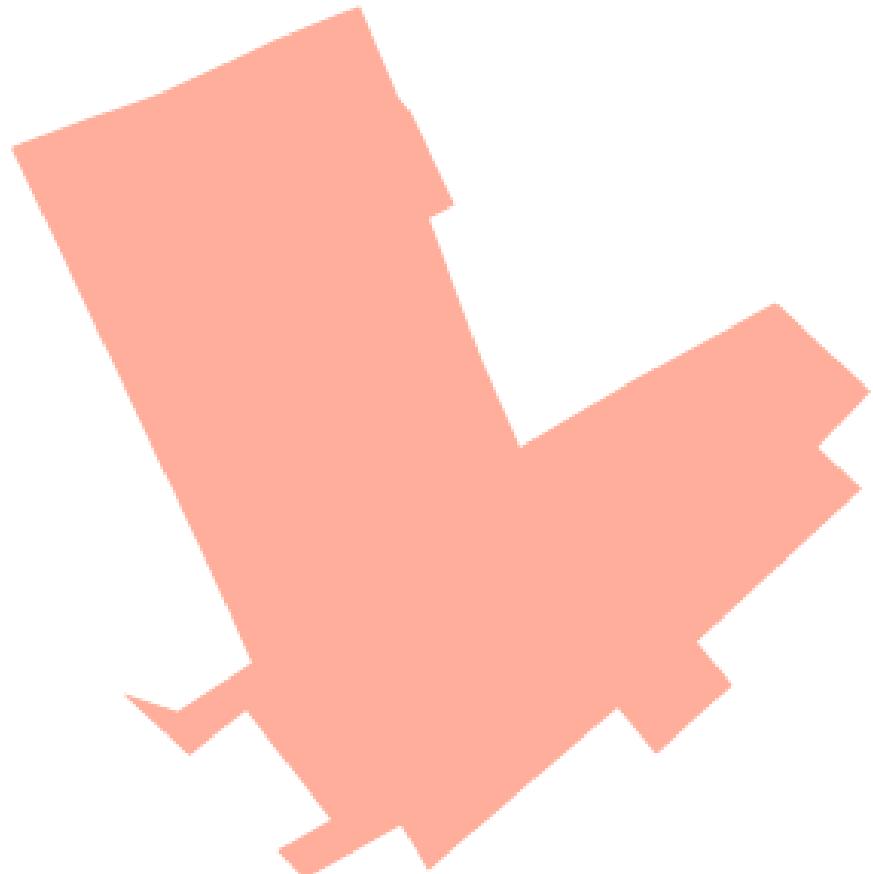
- Ville de Lomme
- Mel

un site au coeur de
Lomme Mitterie

Introduction

M. Caremelle

Maire de Lomme



RETOURS SUR LA DÉMARCHE DE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

> (objectifs, formats, publics mobilisés, ...)

Eve Bucquet
ExtraCité



Rappel du cadre de la concertation

POURQUOI UNE CONCERTATION ?

- Délibération du Conseil de la MEL suite à une **décision du tribunal administratif**
- Une **démarche volontaire accompagnée par la ville de Lomme** en réponse en réponse à la demande du tribunal administratif

Rappel du cadre de la concertation

POURQUOI UNE CONCERTATION ?

- Délibération du Conseil de la MEL suite à une **décision du tribunal administratif**
- Une **démarche volontaire accompagnée par la ville de Lomme** en réponse en réponse à la demande du tribunal administratif

OBJECTIFS ?

- Volonté d'ouvrir **une réflexion sur l'avenir de ce secteur**
- Définir les **orientations d'aménagement et de programmation** à fixer sur ce site



Une démarche encore aux prémices
Pas de projets « dans les cartons »

Rappel du cadre de la concertation

POURQUOI UNE CONCERTATION ?

- Délibération du Conseil de la MEL suite à une **décision du tribunal administratif**
- Une **démarche volontaire accompagnée par la ville de Lomme** en réponse en réponse à la demande du tribunal administratif

OBJECTIFS ?

- Volonté d'ouvrir **une réflexion sur l'avenir de ce secteur**
- Définir les **orientations d'aménagement et de programmation** à fixer sur ce site



Une démarche encore aux prémisses
Pas de projets « dans les cartons »

QUEL CALENDRIER ?

- Une réflexion sur le temps long : cette concertation concerne l'aménagement du secteur à l'**horizon des 10 prochaines années**

Rappel du calendrier déployé



RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT

Auditorium de la médiathèque de Lomme// 20 Mai
→ Présentation du cadre de la concertation réglementaire
40 Participants
• Habitants de la Mitterie



Rappel du calendrier déployé



ATELIER PARTICIPATIF

→ À Maison des Enfants // 20 Mai à 18h30

29 Participants

- Riverains proches
- Habitants de la Mitterie
- Elu commune voisine



Rappel du calendrier déployé



3. RENCONTRE TERRAIN

→ Sortie école Léon Blum + « aller vers » dans le quartier // 5 Juin après midi et début de soirée

Environ 25 personnes rencontrées

- Parents d'élèves de l'école Léon Blum
- Riverains
- Lycéens



Rappel du calendrier déployé



QUESTIONNAIRE + CONTRIBUTIONS OUVERTES + REGISTRE

- Du 29 avril au 8 juin
- Plateforme de participation citoyenne MEL
- Questionnaire et registre disponibles en version papier en mairie de Lomme

96 réponses au questionnaire numérique (plateforme MEL)
Pas de contribution dans les registres mis à disposition

The screenshot shows the homepage of the Lomme Mitterie citizen participation platform. At the top, there is a red banner with the text "Je choisis le nom de mon futur moyen de transport" and "Votez jusqu'au 30 juin !". Below the banner, the header includes the logo "La plateforme de participation citoyenne de la MEL", a search bar, and links for "S'identifier", "Accueil", "Participer", and "A propos". A sidebar on the right displays a progress bar titled "ÉTAPE 5 SUR 7" with the text "Analyse de vos contributions 10/06/2025 - 25/06/2025" and a link "Voir les étapes". The main content area features a banner with the text "Lomme Mitterie : un nouvel espace au cœur du quartier !" and "Donnez votre avis !". Below the banner, there are two sections: "PRÉSENTATION" and "RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION". The "RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION" section contains a link "Retour à la page du processus" and a box titled "ÉTAPES DE LA CONCERTATION" with two items: "1 Réunion publique de présentation" (29/04/2025 - 30/04/2025) and "2 Je participe à la concertation !" (29/04/2025 - 08/06/2025). The "2" in the second item is highlighted with a red circle.

Les questionnements de la concertation

Quels sont vos besoins ou vos idées pour la transformation à venir de ce site ?

Quelle vocation ?
Quelle programmation ?

- *Quels services ? Quels équipements ?*
- *Du logement ? Hauteur ? Densité ? Formes urbaines ?*

Quels espaces paysagers ?
Quels espaces publics ?

- *Quels usages ?*
- *Quelles ambiances ?*

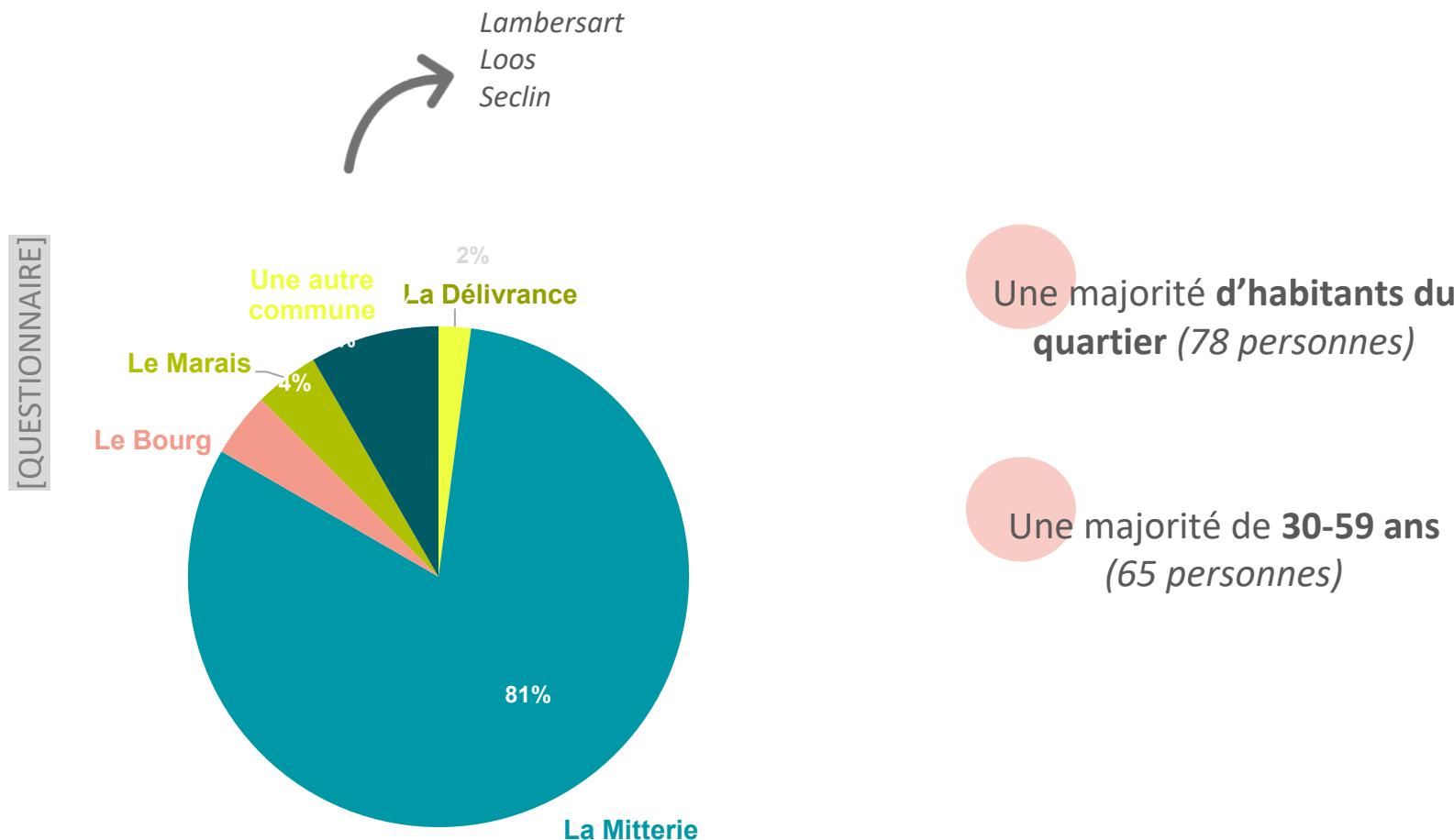
Quelles articulations avec le
reste du quartier ?

- *Quelles traversées ?*
- *Quels cheminements ? Organisation des circulations / voieries ?*

Quelles ambitions
environnementales ?

Profils interrogés

UNE DÉMARCHE QUI MOBILISE À L'ÉCHELON D'HYPERTROPIE



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

> synthèse croisée questionnaire / atelier / terrain

Perceptions du site



UN SITE QUI RESTE PEU IDENTIFIÉ

- Un site **inconnu** pour de nombreux usagers interrogés lors de l'enquête terrain



je ne vois pas du tout où c'est

« Un site peu identifié »

(72 répondants d'accord ou tout à fait d'accord)

[QUESTIONNAIRE]

[QUESTIONNAIRE]



Plutôt associé au
projet à Lambersart



Percées visuelles sur le site

Perceptions du site

UN SITE À PRÉSERVER

- Pour les riverains proches
- Pour les défenseurs de la biodiversité en ville
- Un espace calme apprécié



l'espace actuel est une richesse d'un point de vue paysager : une ouverture visuelle, une respiration dans une ville où le peu d'espaces de nature sont très fragmentés.



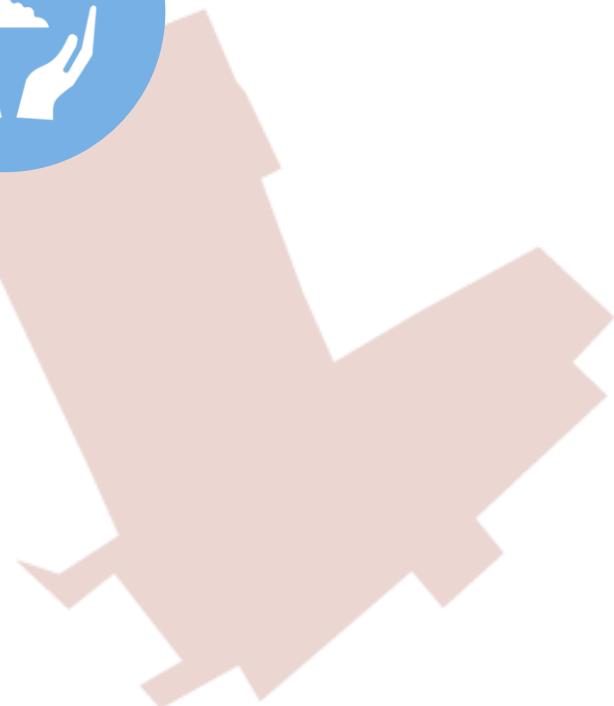
une poche de verdure à Lomme à protéger



j'aime voir les vaches pâturer



question sur la pertinence de la constructibilité



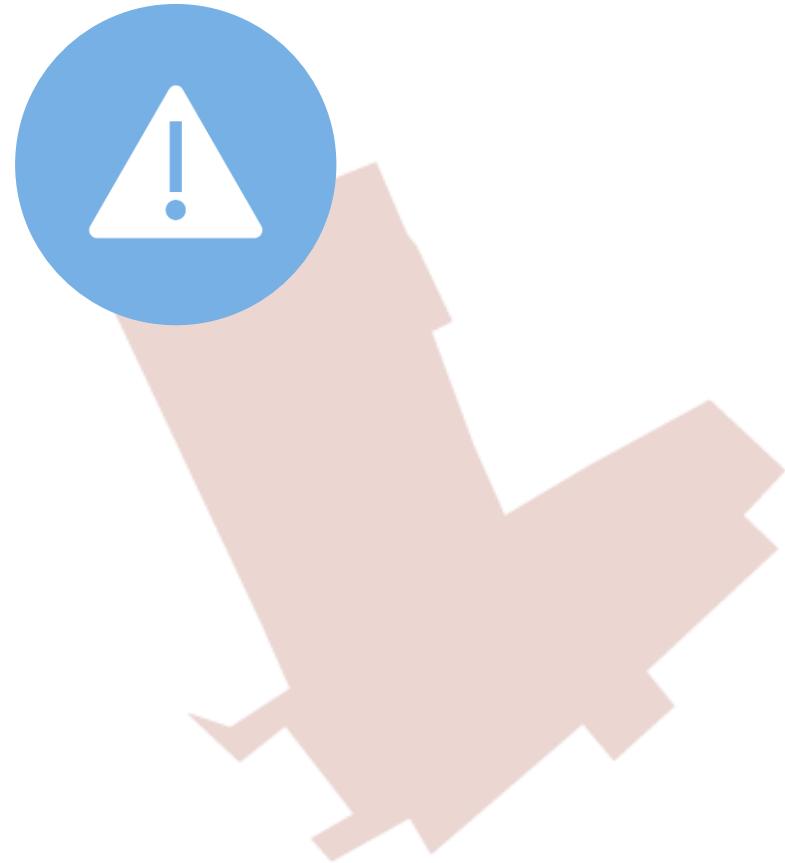
« Un site qui permet d'avoir **un espace végétalisé** dans le quartier »

?(76 répondants tout à fait d'accord)

Perceptions du site

UN SITE SOURCE DE CRAINTES

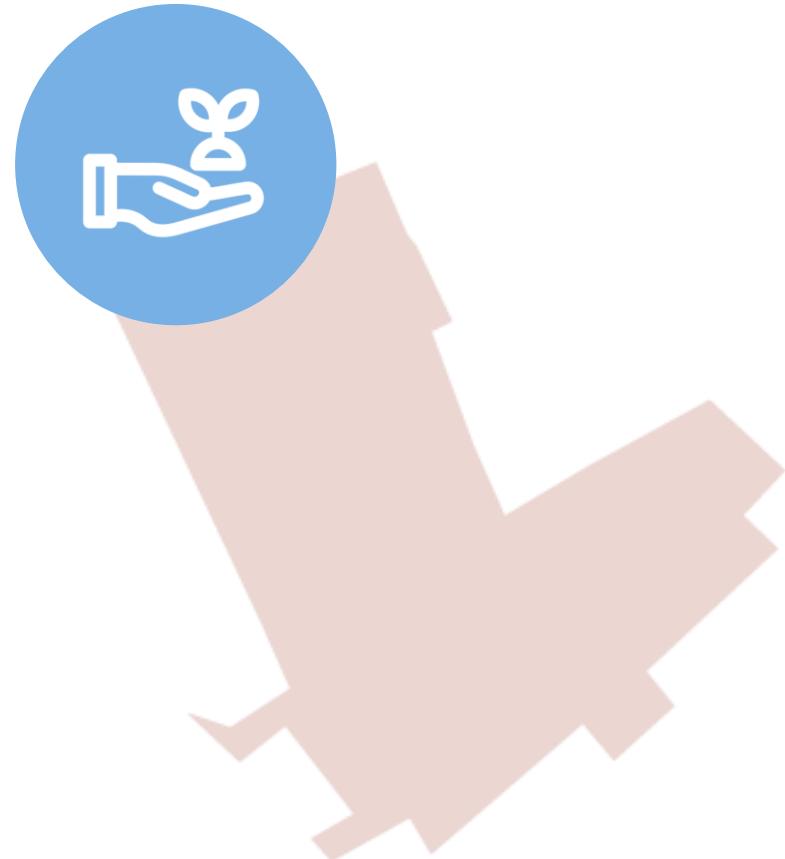
- Les sujets immédiats de l'occupation de site par **les gens du voyage et les dépôts de déchets** qui polarisent les débats
- Une difficulté à se projeter **sur le long terme**



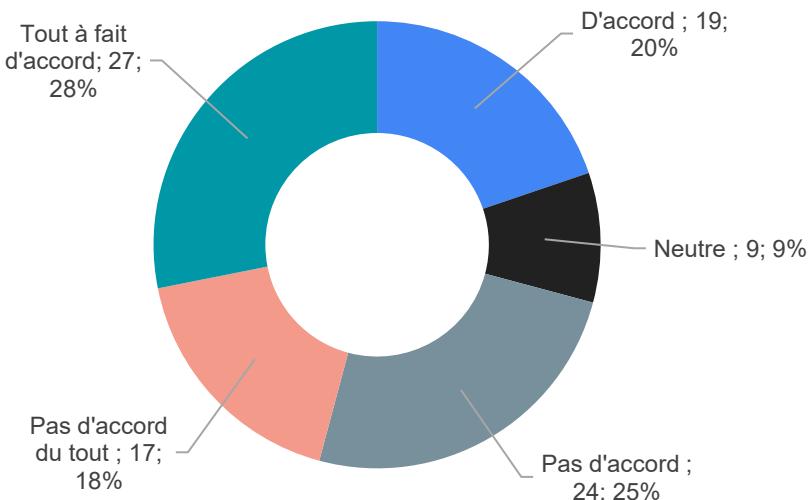
Perceptions du site

LES RÉPONDANTS ONT DES VISIONS VARIÉES DU SITE

- Une image renvoyée très différente selon les répondants
- Une dimension « **abandonnée** » pour certains, un **pâturage entretenu** pour d'autre



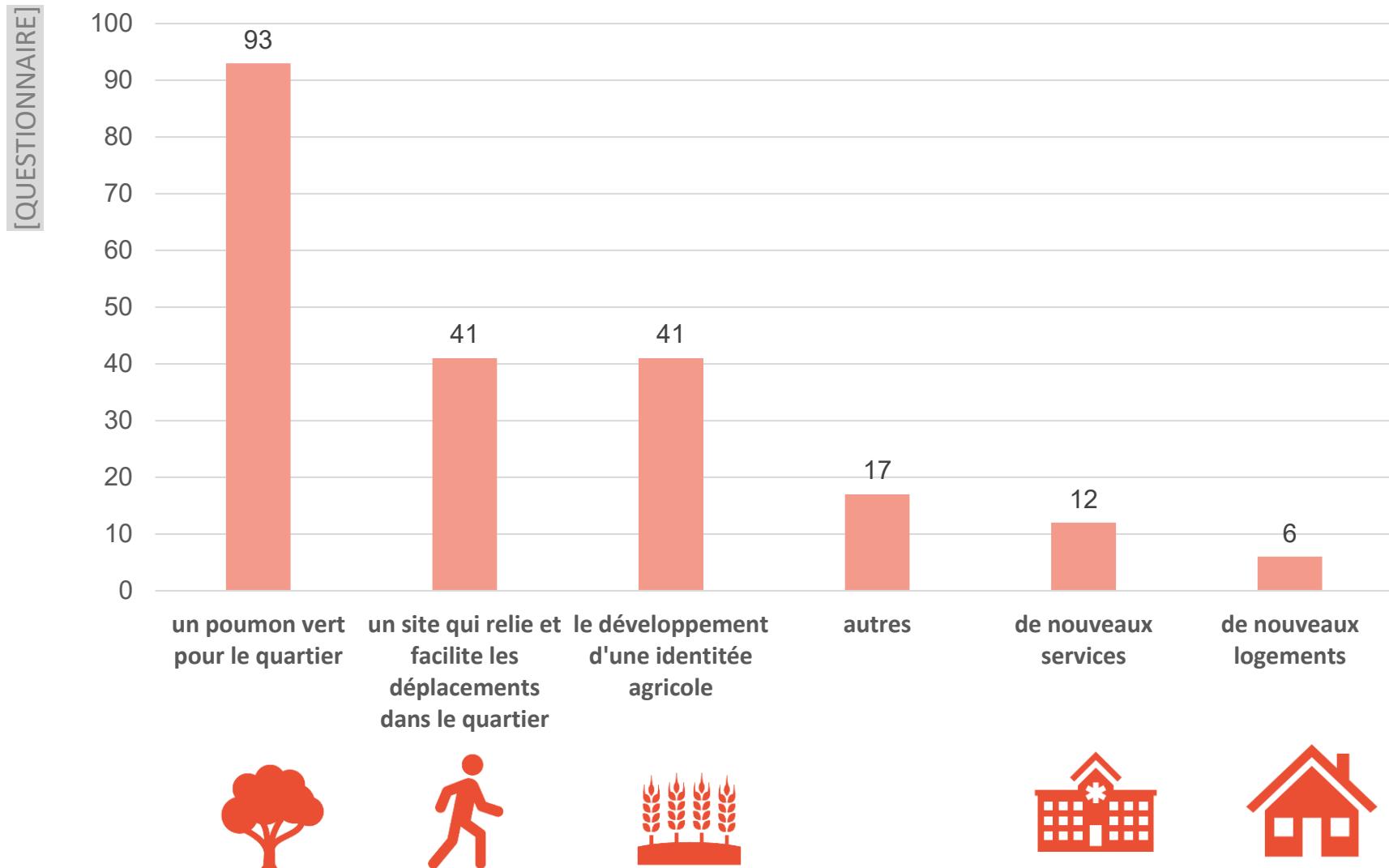
Globalement, ce site... est un espace délaissé ?



[QUESTIONNAIRE]

Projections du site

QUELLES VOCATIONS POUR LE FUTUR SITE ?



Projections du site // un cadre paysager préservé



Compréhension de la dimension sanctuarisée



[QUESTIONNAIRE]



un espace arboré (un espace non-accessible ; qui sanctuarise la biodiversité), 49



un espace pour se promener, 46



une plaine végétale (un espace d'arrêt pour se poser ; jouer ; pique niquer...), 34



des espaces agricoles / maraîchers, 20



un espace pour les chiens , 12



des espaces appropriables par les habitants du quartier, 16



des espaces adaptés aux pratiques sportives de plein air, 10

- L'argument du déficit d'espaces végétalisés à l'échelle du quartier / de la ville
- Fermeture nocturne



Je vis entouré de constructions. J'ai besoin que l'on ne supprime pas le peu de verdure qu'il reste autour de chez moi.



Il manque de logements mais il ne faut pas les construire au détriment de l'environnement et de l'agrément du quartier qui est déjà bien bétonné et triste



Besoin d'un poumon vert sur le quartier



Des espaces de nature pour les personnes n'ayant pas de jardin

Projections du site un cadre paysager préservé

- Différents curseurs de végétalisation / préservation
- Différentes identités et ambiances

Espace vert aménagé

- Accès piétons
- Parc avec aménités
- Développement d'usages loisirs, sportifs...



“Parc aménagé

“Espace événementiel occasionnel

“Se servir du paysage pour créer des espaces de vivre ensemble

“Une centralité de quartier

Des traversées douces et des usages limités



“espace vert aménagé avec des chemins qui traversent et relient les différentes rues adjacentes

“Une ouverture à la population voisine pour profiter de son calme et de sa nature rafraîchissante

“Quelques poches sanctuarisées seulement

Espace sanctuarisé

- Pas d'accès humain
- Renforcer le développement de la biodiversité



“laisser la biodiversité déjà présente et qui se développe chaque année un peu plus sur le site s'épanouir encore.

“un espace naturel interdit au public

“Un espace de respiration si pour les continuités vertes à travers le secteur.

Projections du site les inspirations privilégiées

UNE PLAINE CENTRALE (espace d'arrêt)



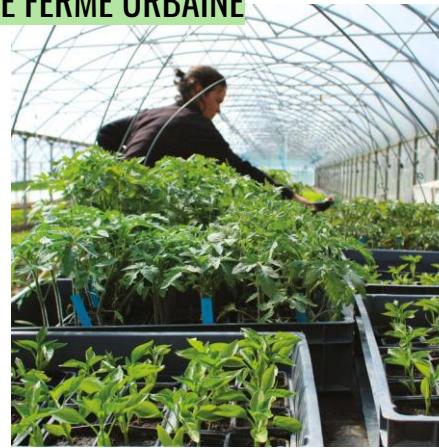
UN ESPACE BOISÉ



UN PARCOURS DE PROMENADE (espace de déambulation)



UNE FERME URBAINE



Synthèse

Précautions : ce schéma n'a pas de caractère définitif > illustration des principales contributions citoyennes



Projections du site // un site qui relie le quartier

- Un site qui **facilite les traversées** du quartier
 - Rue Mitterie > rue Eugène Descamps
 - Rue Chemin noir > Marx Dormoy
- Des cheminement**s piétons / cycles (modes doux)**
 - Voiries en bordure de site (desserte des logements) / **stationnements** en périphérie du site
- **Liens / connexions avec...**
 - Le Parc Urbain
 - la voie verte Lille-Deûle
 - La briqueterie de Lambersart (continuités piétonnes Lomme / Lambersart)
 - Le site Bonte en mutation
- **Isoler de la circulation** rue de Chemin Noir



créer du lien entre Lomme et Lambersart à travers des continuités piétonnes.

Synthèse

Précautions : ce schéma n'a pas de caractère définitif > illustration des principales contributions citoyennes



Projections du site les inspirations privilégiées



Projections du site // des logements adaptés

- Une conscience du défi du logement à l'échelle de la ville / MEL, mais une **appréhension à l'urbanisation**
- Privilégier des logements en **bordure de site** (éviter un étalement trop important sur les sols), petits collectifs avec une hauteur raisonnable
- Une **cohérence dans les constructions** (hauteurs, architecture)
- Précautions sur l'impact visuel des éventuels nouveaux logements sur les habitants existantes > **l'ombre portée**
- **Parkings** des logements souterrains dans l'idéal ou semi-enterrés



une belle place pour la végétalisation, avec des habitats peu élevés cohérents avec l'environnement résidentiel (R+2 max)



Ne pas dégrader la qualité de vie des habitants actuels du quartier

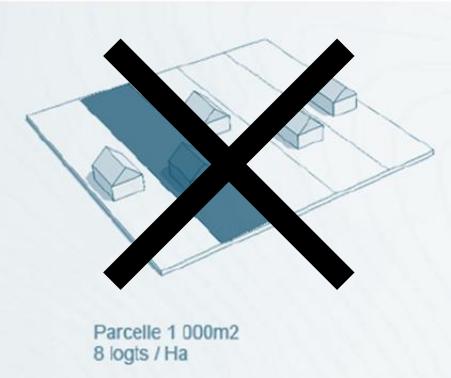
Synthèse

Précautions : ce schéma n'a pas de caractère définitif > illustration des principales contributions citoyennes

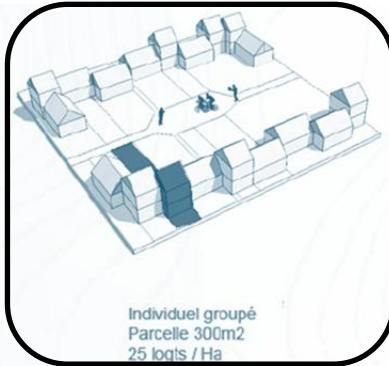


Projections du site les inspirations privilégiées

QUELLE RÉPARTITION DE L'HABITAT SUR LA PARCELLE ?



= habitat diffus



= habitat en bande

QUELLE HAUTEUR DES BÂTIS ?



Projections du site // quelques services

- Quelques petits **services de proximité** suggérés
- Une **réserve sur les services** à développer
 - > Crainte d'un manque de demandes
(complémentarité avec le site de la Briqueterie à Lambersart)
 - > Services existants avenue de Dunkerque
 - > Crainte d'un **flux développé de véhicules / stationnements nécessaires**
- Des **aménités plutôt extérieures** que liées à des équipements



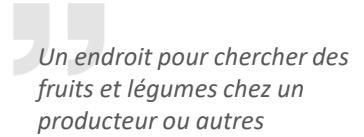
un aménagement urbain harmonieux entre habitations, parcs et services semble cohérent et pertinent.



Un espace vert, combiné à quelques commerces de proximité, boulangerie, vente de produits locaux.

Projections du site // des questionnements sur l'usage agricole

- La question du **maintien de l'usage actuel** (mise à disposition pour pâturage / écopâturage)
- Proposition d'**une ferme urbaine**
- **Doutes** liés à la pollution des sols
- Proposition d'agrandir les **jardins ouvriers existants**
- Des parcelles existantes de l'autre côté de la **rocade**
- Articulation avec le **lycée horticole** à proximité



Ce qui est redouté / Les craintes

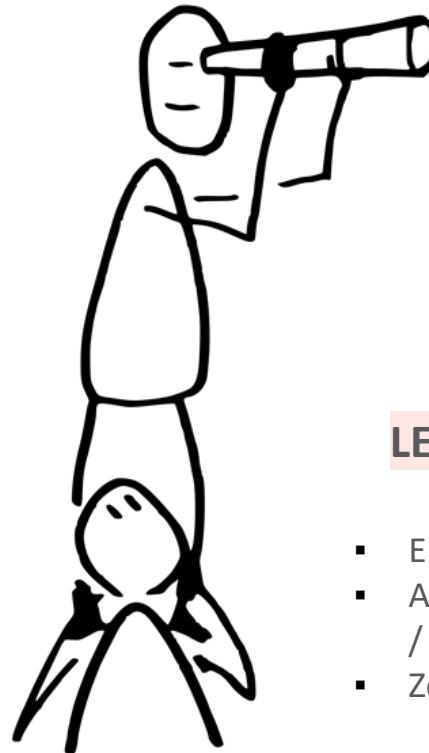
LE SUJET DU LOGEMENT

- Logements denses, hauts
- Impact de la circulation
- Perte de perspectives paysagères

‘ rues et stationnements alentours déjà saturé

L'ABSENCE DE COHÉRENCE DU PROJET

- Un projet qui ne soit pas en lien avec l'existant (logements, hauteurs, rues, ...)



L'ARTIFICIALISATION DU SITE

- Un site bétonné
- Des voiries, voitures
- La perte d'une poche de nature

‘ imperméabiliser au minimum

‘ dans l'idéal ne rien construire du tout

LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Entreprises
- Activités génératrices de nuisances (sonores / olfactives)
- Zone commerciale

Les questions qui sont soulevées

QUESTIONNEMENTS SUR LE SITE ACTUEL

? Les modalités de sécurisation du site

- Questions des gens du voyage

? La qualité des sols

- Quelle richesse floristique / faunistique du site ?
- Des études d'impact prévues ?

QUESTIONNEMENTS SUR LA DÉMARCHE

? La transparence des prises de décision

? L'articulation avec le PLU

? Le calendrier

? Les rôles et responsabilités de la MEL / de la ville

? Les capacités d'action d'un promoteur privé

? Le financement / coût pour la ville

QUESTIONNEMENTS SUR L'OUVERTURE À L'URBANISATION

? Les motifs de l'ouverture de la réflexion à l'urbanisation

? La cohérence d'un projet d'urbanisation avec les ambitions de préservation de la biodiversité

- Charte biodiversité de la ville de Lomme (ville en transitionS)
- PCAET

? Les outils réglementaires pour préserver cet espace

QUESTIONNEMENTS SUR LES CONTRAINTES

? La pollution

- Rapports diffusables ?
- Quels usages compatibles ?
- Quels leviers de dépollution ?

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSES

**M. Caremelle
Maire de Lomme**

Des principes

Une **étude attentive** des contributions

Une **transparence** des futures prises de décision

Une **réflexion qui va se poursuivre avec les différentes parties prenantes concernées**

Des **études complémentaires** qui seront menées

PRÉCISIONS SUR LA SUITE DE LA DÉMARCHE

> (outils réglementaires, calendrier, échéances à venir...)

MEL



Quels rôles pour quels acteurs ? quelle articulation ?

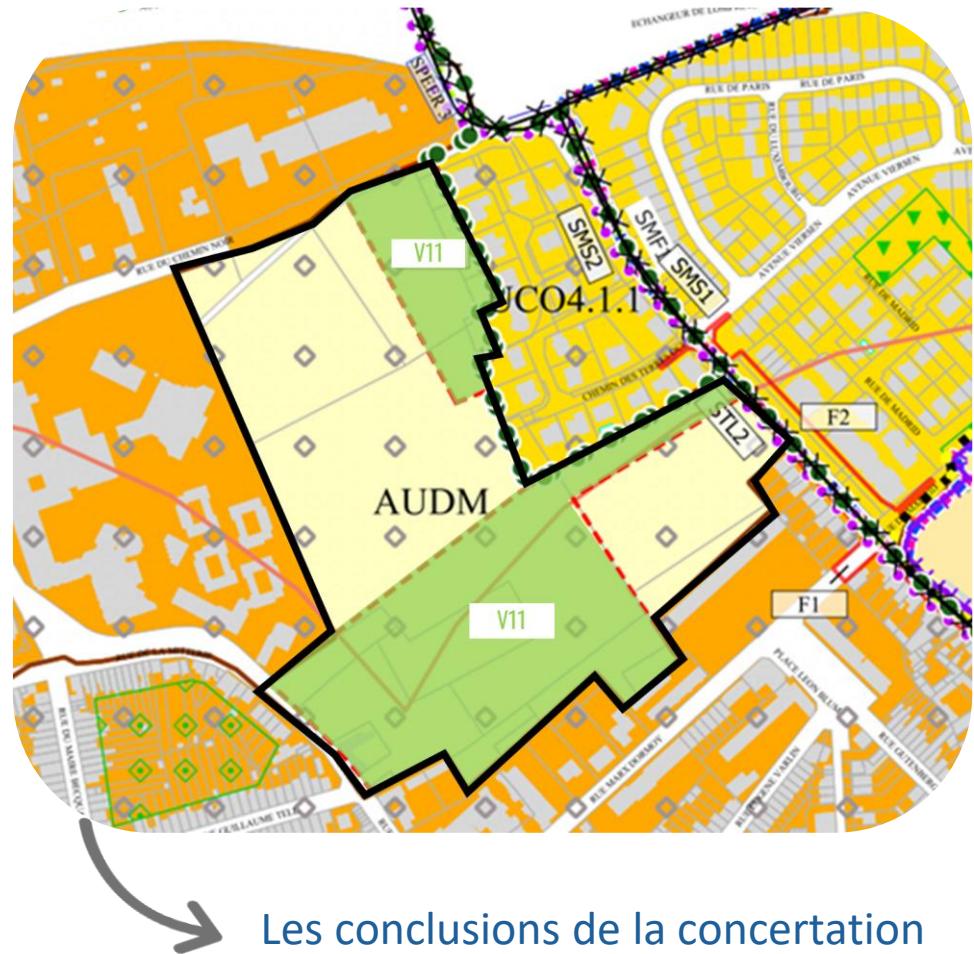


Les outils réglementaires pour encadrer l'urbanisation



LE ZONAGE

- organise l'aménagement du territoire en fixant les règles de constructibilité et d'utilisation des sols
- Chaque terrain est affecté à un classement :
 - zones urbanisées (U)
 - zones à urbaniser (AU)
 - zones agricoles (A)
 - zones naturelles et forestières (N)
 - zones de réserve à urbanisme futur (IAU)



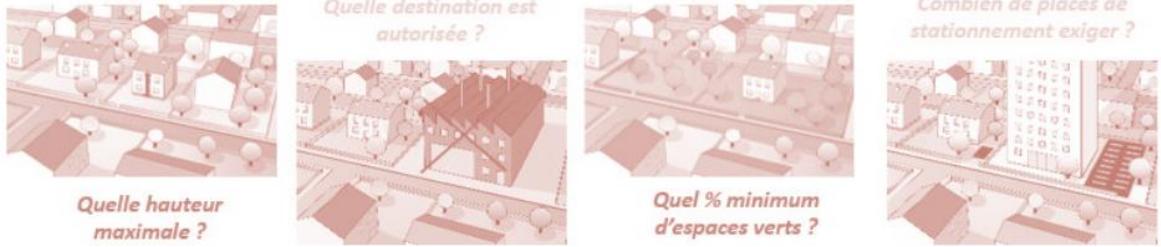
Les conclusions de la concertation réglementaire vont faire évoluer ce zonage

Les outils réglementaires pour encadrer l'urbanisation

LES OAP

Orientations d'aménagement et de programmation

- Par secteur ou thématique
- Vient compléter le zonage fixé
- Décrit **les grands principes d'aménagement** d'un secteur destiné à être urbanisé
- Même si ce secteur est aménagé par un **opérateur privé**, son aménagement doit respecter les souhaits de la commune et répondre aux besoins identifiés
- **Défini le contenu** : programme de logements, programme des équipements, des espaces publics, qualité environnementale ...
- **Défini la forme** : trames vertes, densités bâties, implantation des bâtis, cônes de vue, principes de liaisons...



Les outils réglementaires pour encadrer l'urbanisation



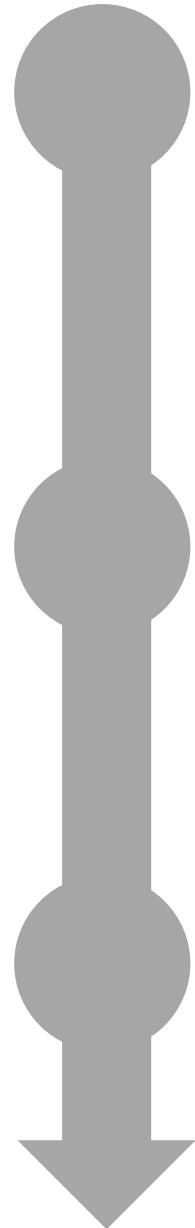
LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (ER)

- Gèlent une emprise délimitée
- permettent de poser des programmations des zones à destination définies



LE COEFFICIENT DE BIOTOPE PAR SURFACE

Le calendrier et échéances à venir



Conseil métropolitain d'octobre 2025

Publication du bilan de la concertation sur la page internet dédiée à la concertation

Gestion dynamique du PLU3 ou intégration au futur PLU 4

Temps d'échange Des questions ? Remarques ?

À vous la parole !



Illustrations des personnages
réalisées par Benoît DE HAAS
dehaasbe@gmail.com